

HYDROXEND

EXPANSEUR, HYDROFUGE DE MASSE

PRÉSENTATION

HYDROXEND est un agent d'expansion pour mortier et enduit à base de ciment. Il entraîne une quantité contrôlée de fines bulles d'air uniformément réparties et augmente le volume jusqu'à 30% en l'hydrofugeant et renforçant l'accroche. Les bulles d'air jouent le rôle de vase d'expansion et assurent une protection efficace contre les cycles de gel/dégel, améliorent l'isolation thermique et réduisent le poids total.

DOMAINES D'APPLICATION

HYDROXEND est compatible avec toutes les catégories de ciment. Il s'applique à la confection de mortiers et enduits intérieur/extérieur : enduits grattés ou talochés, mouchetis à la tyrolienne, jetés rustiques, mortiers bâtards, sous-enduits...

DOSAGE

Une dose **D'HYDROXEND** de **70 g par sac de 35 kg** de ciment ou **6 sacs d'enduit** prêt à l'emploi.

MODE D'EMPLOI

Incorporer **HYDROXEND** au mélange sec, avant introduction de l'eau de gâchage. Avant travaux, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour ajuster le dosage à l'effet recherché.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Solide
Odeur	: Inodore
pH	: Non concerné
Densité	: < 1
Hydrosolubilité	: Insoluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

HYDROXEND

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :

EC 270-407-8 SULFONIC ACIDS, C14-16-ALKANE HYDROXY AND C14-16-ALKENE, SODIUM SALTS

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières.
264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE